



44^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme au Bélarus

Genève, le 10 juillet 2020

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse remercie la Rapporteuse spéciale pour son excellent rapport. Ce dernier montre que la situation des droits de l'homme au Bélarus ne s'est pas améliorée malgré quelques avancées sélectives au cours de la période de référence. Le rapport révèle les restrictions persistantes des droits de l'homme et libertés fondamentales qui limitent l'espace de la société civile. Nous sommes particulièrement préoccupés par les informations sur des arrestations arbitraires de journalistes, blogueurs et manifestants et les sanctions imposées à leurs égards ces dernières semaines au cours de la campagne des élections présidentielles lesquelles se tiendront le 9 août.

En outre, la Suisse encourage le Bélarus à saisir l'occasion du prochain Examen périodique universel pour relever les défis en matière de droits de l'homme dans le cadre d'un nouveau plan d'action national à cette fin.

Enfin, la Suisse invite le Bélarus à intensifier le monitoring des lieux de détention et à assurer que des enquêtes indépendantes soient effectuées sur toutes les allégations de torture et de mauvais traitements. Dans ce contexte, le rapport note certains développements positifs.

Pour conclure, la Suisse continue de regretter la poursuite de l'application de la peine de mort et appelle à nouveau le Bélarus à introduire un moratoire dans l'objectif de l'abolir définitivement.

Je vous remercie, Madame la Présidente.